

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue par visioconférence ce 7 juin 2021 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin
Siège #2 - André Roy
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #5 - Michel Marcoux
Siège #6 - Milisa Pépin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

115-06-2021

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,
Il est proposé par : Yvan Paré
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 3 mai 2021

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier 2020

4.2 - Octroi de mandat - Renouvellement de la convention collective

4.3 - Adoption de la politique d'affichage numérique

4.4 - Avis public - Vente immeuble - Lot 5 424 285

4.5 - Autorisation de dépenses - Achat d'une borne de recharge

5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

5.1 - Embauche d'un pompier à temps partiel

5.2 - Embauche d'un pompier à temps partiel

5.3 - Embauche d'un pompier à temps partiel

5.4 - Embauche d'un pompier à temps partiel

5.5 - Embauche d'un pompier à temps partiel

5.6 - Embauche d'un pompier à temps partiel

6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

6.1 - Loisirs

6.1.1 - Embauche du personnel du camps de jour 2021

6.1.2 - Financement projet sentier pédestre

6.2 - Parcs et Passerelle

6.2.1 - Octroi de contrat pour l'entretien du Parc de la 10, rocailles, fleurs et arbres

6.3 - Complexe Sportif Matra

6.3.1 - Renouvellement du contrat d'entretien estival et opération du Complexe sportif Matra, des parcs et des espaces verts

6.3.2 - Renouvellement de contrat d'entretien hivernal et opération du Complexe sportif Matra, incluant les patinoires extérieures et intérieures

6.3.3 - Octroi de contrat pour entretien du Complexe sportif Matra, rocailles, fleurs et arbres

7 - VOIRIE

7.1 - Démission - Employé No 132

7.2 - Affichage de poste de journalier et opérateur de machinerie lourde

7.3 - Octroi de contrat pour travaux d'excavation et remblai - secteur 5e rue Est et Rang 2 de Jersey Sud

7.4 - Octroi de contrat - Travaux d'aménagement - secteur Garage municipal

7.5 - Autorisation de dépenses - épandage d'abat poussière

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - Autorisation du protocole d'entente avec la Paroisse Saint-Jean-Paul II

9 - ACCEPTATION DES COMPTES

10 - DIVERS

10.1 - Permis de construction

11 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

116-06-2021

3.1 - **Séance ordinaire du 3 mai 2021**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - **GESTION ADMINISTRATIVE**

4.1 - **Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier 2020**

M. Éric Giguère, Maire, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2020 ainsi que du rapport de vérification externe.

Ce rapport est diffusé aux différents endroits, soit au bureau municipal, à l'Épicerie Saint-Martin, dans le journal mensuel Socio-Économique et sur le site internet www.st-martin.qc.ca

117-06-2021

4.2 - Octroi de mandat - Renouvellement de la convention collective

ATTENDU QUE l'offre de service reçue de la firme d'avocats Beauvais Truchon S.E.N.C.R.L pour la négociation et renouvellement de la convention collective des cols bleus de la Municipalité de Saint-Martin;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'offre de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de négociation et renouvellement de la convention collective des cols bleus de la Municipalité, selon les besoins, à la firme d'avocat Beauvais Truchon S.E.N.C.R.L

ADOPTÉE

118-06-2021

4.3 - Adoption de la politique d'affichage numérique

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la politique d'affichage numérique;

ATTENDU QUE cette politique permet de diffuser de l'information pertinente pour les citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique d'affichage numérique.

ADOPTÉE

119-06-2021

4.4 - Avis public - Vente immeuble - Lot 5 424 285

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire vendre l'immeuble du lot 5 424 285 situé au 8, 8e rue Est à Saint-Martin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre en vente l'immeuble du lot 5 424 285 situé au 8, 8e rue Est.

QU'un avis soit publié de 9 juin 2021.

ADOPTÉE

120-06-2021

4.5 - Autorisation de dépenses - Achat d'une borne de recharge

ATTENDU la soumission reçue de Groupe Irenode pour l'achat d'une structure Evera avec bornes de recharge Smart PLUS au coût de 9 995.00\$ plus taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 9 995.00\$ plus taxes pour l'achat d'une structure Evera avec bornes de recharge Smart PLUS.

ADOPTÉE

5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

121-06-2021

5.1 - Embauche d'un pompier à temps partiel

ATTENDU QUE M. Benoît Bélanger est disponible à titre de pompier à temps partiel;

ATTENDU QUE M. Benoit Bélanger a débuté l'intégration et l'évaluation en tant que pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Benoît Bélanger à titre de

pompier à temps partiel à partir du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

122-06-2021

5.2 - Embauche d'un pompier à temps partiel

ATTENDU QUE M. Emanuel Benoît est disponible à titre de pompier à temps partiel;

ATTENDU QUE M. Emanuel Benoît a débuté l'intégration et l'évaluation en tant que pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Emmanuel Benoît à titre de pompier à temps partiel à partir du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

123-06-2021

5.3 - Embauche d'un pompier à temps partiel

ATTENDU QUE M. Tommy Dulac est disponible à titre de pompier à temps partiel;

ATTENDU QUE M. Tommy Dulac a débuté l'intégration et l'évaluation en tant que pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Tommy Dulac à titre de pompier à temps partiel à partir du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

124-06-2021

5.4 - Embauche d'un pompier à temps partiel

ATTENDU QUE Mme Catherine Garon est disponible à titre de pompier à temps partiel;

ATTENDU QUE Mme Catherine Garon a débuté l'intégration et l'évaluation en tant que pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de Mme Catherine Garon à titre de pompier à temps partiel à partir du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

125-06-2021

5.5 - Embauche d'un pompier à temps partiel

ATTENDU QUE M. Anthony Morin Ducas est disponible à titre de pompier à temps partiel;

ATTENDU QUE M. Anthony Morin Ducas a débuté l'intégration et l'évaluation en tant que pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Anthony Morin Ducas à titre de pompier à temps partiel à partir du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

126-06-2021

5.6 - Embauche d'un pompier à temps partiel

ATTENDU QUE M. Jérôme Qurion est disponible à titre de pompier à temps partiel;

ATTENDU QUE M. Jérôme Quirion a débuté l'intégration et l'évaluation en tant que pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Jérôme Quirion à titre de pompier à temps partiel à partir du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

6.1 - Loisirs

127-06-2021

6.1.1 - Embauche du personnel du camps de jour 2021

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de personnel saisonnier pour occuper les postes d'animateur, d'accompagnateur et de coordonnateur du camp de jour pour l'été 2021

ATTENDU QUE la Municipalité à procéder à l'affichage de postes;

ATTENDU QUE la Municipalité à procéder à des entrevues pour la sélection du personnel suivant:

- Julie-Pier Thibodeau, coordonnatrice;
- Sabrina Pomerleau, animatrice
- David Poulin, animateur
- Lory Busque, animatrice
- Sarah Paquet, accompagnatrice
- Joelle Maheux, animatrice
- Katarina Bégin, animatrice
- Sarah Lachance, animatrice
- Kassandra Plante, animatrice
- Florent Poulin, animateur
- Zachary Landry, animateur
- Wylliam Guindon, animateur
- Megan Paré, animatrice

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche du personnel saisonnier pour occuper les postes d'animateur, d'accompagnateur et de coordonnateur du camp de jour pour l'été 2021.

ADOPTÉE

128-06-2021

6.1.2 - Financement projet sentier pédestre

ATTENDU QUE la révision du protocole d'aide financière de la Politique du développement du territoire (PDT) de la MRC Beauce-Sartigan;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modifications apportées au protocole d'entente;

ATTENDU QUE deux (2) phases seront réalisées en 2021, au lieu d'une (1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette phase supplémentaire soit financée via le surplus accumulé non affecté de 2020, pour un montant de 42 835.83\$

ADOPTÉE

6.2 - Parcs et Passerelle

129-06-2021

6.2.1 - Octroi de contrat pour l'entretien du Parc de la 10, rocailles, fleurs et arbres

ATTENDU QUE la Municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet G008-2021 Entretien Parc de la 10, rocailles, fleurs et arbres;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais requis;

ATTENDU les résultats comme suit:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TAXES INCL.)
Centre du jardin Lina Jolin inc.	3 412.46\$
Michaël Paquet	586.37\$

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions sont conformes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à Michaël Paquet au montant de 586.37\$ (taxes incluses)

ADOPTÉE

6.3 - Complexe Sportif Matra

130-06-2021

6.3.1 - Renouvellement du contrat d'entretien estival et opération du Complexe sportif Matra, des parcs et des espaces verts

ATTENDU QUE le contrat d'entretien estival et opération du Complexe sportif Matra, des parcs et des espaces verts entre la Municipalité et Monsieur Jean-Marie Morin venait à échéance le 15 octobre 2020;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Marie Morin désire renouveler son contrat pour une période de six (6) mois, soit du 1er mai au 31 octobre 2021 inclusivement;

ATTENDU QUE le conseil désire bonifier l'offre forfaitaire globale, soit une augmentation selon l'IPC Québec de septembre 2020 de 0.3% majoré de 1% additionnel, pour un total de 1.3%, et d'un taux horaire de 18.00\$ par heure pour les travaux supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le contrat d'entretien estival et opération du Complexe sportif Matra, des parcs et des espaces verts soit reconduit pour une période de six (6) mois, soit du 1er mai au 31 octobre 2021, et tel que stipulé à l'entente;

QUE l'offre de service forfaitaire soit acceptée et payée en six (6) versements égaux;

QUE cette résolution soit annexée au présent contrat et que le conseil municipal autorise M. Simon Leclerc, Directeur général et Secrétaire-trésorier, à revoir et à signer pour et au nom du conseil municipal, l'entente pour le contrat renouvelable annuellement.

ADOPTÉE

131-06-2021

6.3.2 - Renouvellement de contrat d'entretien hivernal et opération du Complexe sportif Matra, incluant les patinoires extérieures et intérieures

ATTENDU QUE le contrat d'entretien hivernal et opération du Complexe sportif Matra, incluant les patinoires extérieures et intérieures, entre la Municipalité et Madame Jocelyne Maheux venait à échéance le 15 avril 2021;

ATTENDU QUE Madame Jocelyne Maheux désire renouveler son contrat pour une période de six (6) mois, soit du 1er novembre 2021 au 30 avril 2022 inclusivement;

ATTENDU QUE le conseil désire bonifier l'offre forfaitaire globale, soit une augmentation selon l'IPC Québec de septembre 2020 de 0.3% majoré de 1%

additionnel, pour un total de 1.3%, et d'un taux horaire de 18.00\$ par heure pour les travaux supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseiller présents;

QUE le contrat d'entretien hivernal et opération du Complexe sportif Matra, incluant les patinoires extérieures et intérieures, soit reconduit pour une période de six (6) mois, soit du 1er novembre 2021 au 30 avril 2022, et tel que stipulé à l'entente;

QUE l'offre de service forfaitaire soit acceptée et payée en six (6) versement égaux;

QUE cette résolution soit annexée au présent contrat et que le conseil municipal autorise M. Simon Leclerc, Directeur général et Secrétaire-trésorier, à revoir et à signer pour et au nom du conseil municipal l'entente pour le contrat renouvelable annuellement.

ADOPTÉE

132-06-2021

6.3.3 - Octroi de contrat pour entretien du Complexe sportif Matra, rocailles, fleurs et arbres

ATTENDU QUE la Municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet G009-2021 Entretien Complexe sportif Matra, rocailles, fleurs et arbres;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais requis;

ATTENDU les résultats comme suit:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TAXES INCL.)
Centre du jardins Lina Jolin inc.	5 665.97\$
Michaël Paquet	678.35\$

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à Michaël Paquet au montant de 678.35\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

7 - VOIRIE

133-06-2021

7.1 - Démission - Employé No 132

ATTENDU la démission de l'employé No 132 remise au Coordonnateur des travaux publics, le 27 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de l'employé No 132;

QUE la fin de l'emploi est effective à la date de la démission, soit le 27 mai 2021

ADOPTÉE

134-06-2021

7.2 - Affichage de poste de journalier et opérateur de machinerie lourde

ATTENDU QU'un poste de journalier et opérateur de machinerie lourde est vacant depuis le 27 mai 2021;

ATTENDU QUE le conseil désire combler ce poste rapidement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'affichage du poste de journalier et opérateur

de machinerie lourde dès maintenant et de procéder au recrutement pour combler ce poste;

QUE M. Simon Leclerc, directeur général, soit autorisé à recueillir les applications;

QU'un comité de sélection sera mis en place pour recruter le nouveau membre du personnel.

ADOPTÉE

135-06-2021

7.3 - Octroi de contrat pour travaux d'excavation et remblai - secteur 5e rue Est et Rang 2 de Jersey Sud

ATTENDU QUE la Municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le projet G010-2021 Excavation et remblai - Secteur 5e rue Est et Rang 2 de Jersey Sud;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais requis;

ATTENDU QUE les résultats comme suit:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TAXES INCL.)
Jean-Yves Maheux et Fils inc.	6 898.50\$
Excavation Rolland Blais et Fils inc.	16 620.79\$

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat G010-2021 Excavation et remblai - Secteur 5e rue Est et Rang 2 de Jersey Sud à Jean-Yves Maheux et Fils inc. au montant de 6 898.50\$ (taxes incluses)

ADOPTÉE

136-06-2021

7.4 - Octroi de contrat - Travaux d'aménagement - secteur Garage municipal

ATTENDU QUE la Municipalité est allée en appel d'offres pour le projet No G011-2021 Travaux d'aménagement - secteur Garage municipal;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais requis;

ATTENDU les résultats comme suit:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TAXES INCL.)
Kristian Maheux inc.	17 821.13\$
Excavation Rolland Blais et Fils inc.	21 330.16\$

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour le projet No G011-2021 Travaux d'aménagement - secteur Garage municipal à la compagnie Kristian Maheux Inc. au montant de 17 821.13\$ (taxes incluses)

ADOPTÉE

137-06-2021

7.5 - Autorisation de dépenses - épandage d'abat poussière

ATTENDU l'offre de service du 11 mai 2021 de la compagnie Transport Adrien Roy et Filles pour la fourniture de chlorure de calcium liquide au coût de 0.348\$ du litre (plus taxes) comprenant le matériel, le transport et l'épandage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité

des conseillers présents d'autoriser l'achat de 22 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0.348\$ du litre (plus taxes) pour l'épandage d'abat poussière à la compagnie Transport Adrien Roy et Filles.

ADOPTÉE

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

138-06-2021

8.1 - Autorisation du protocole d'entente avec la Paroisse Saint-Jean-Paul II

ATTENDU QUE la Paroisse Saint-Jean-Paul II a donné son accord pour une servitude pour mettre en place une affiche numérique;

ATTENDU QU'une entente est intervenue et signée entre les deux (2) parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'entente entre la Paroisse Saint-Jean-Paul II et la Municipalité pour une servitude pour mettre en place une affiche numérique;

QUE M. Simon Leclerc, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente avec la Paroisse.

ADOPTÉE

139-06-2021

9 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de mai 2021 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de mai 2021 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	39 108.89 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	16 765.93 \$
TRANSPORT ROUTIER:	33 821.60 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	24 728.86 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	0.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	13 805.86 \$
LOISIRS & CULTURE:	18 053.76 \$
FRAIS DE FINANCEMENTS:	3 120.00 \$
TOTAL AFFECTATIONS:	71 698.35 \$

Représentant des comptes à payer au montant de 189 136.59 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

10 - DIVERS

10.1 - Permis de construction

Liste des permis de construction pour le mois de mai 2021

11 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assistance.

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yvan Paré, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20.50 hrs

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Éric Giguère
Maire

Simon Leclerc
Directeur général & secrétaire-trésorier